

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 16 février 2021

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 16 février 2021, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

24-2021

Séance du conseil en temps du COVID-19

Le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri siège en séance ordinaire ce mardi 16 février 2021 ;

Sont présents à cette séance messieurs Marco Lizotte, Alain Castonguay, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne ainsi que monsieur le maire Frédéric Lizotte et monsieur Pierre Leclerc, directeur général. Le respect des distanciations et des mesures d'hygiène a été respecté ;

Considérant que tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle, à la condition de respecter les consignes de la Santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication.

Considérant que tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle à la condition de respecter les consignes de la santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

25-2021

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance ;

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement** d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Comité de développement

6. Comité de la Famille et des Aînés
7. Rapport financier 2020
8. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
9. Demande d'accès à l'information (Madame Nancy Boisvert)
10. Proposition d'achat de terrain dans la zone industrielle (Transport en vrac Saint-Denis)
11. Dossier monsieur Richard D'Anjou (Exclusion)
12. Analyse de vulnérabilité de l'eau — Demande de report de la date au MELCC
13. Facturation de la firme Envireau puits (Analyse de vulnérabilité)
14. Dossier monsieur Gilles Michaud
15. Plainte d'un contribuable à la Santé publique
16. Personne désignée au niveau local en matière de gestion des cours d'eau
17. Prix fin d'année Collège de Sainte-Anne
18. Membership Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima
19. Dossier monsieur Jean-Guy Gallant
20. Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire
21. Demande du Club des 50 ans et plus
22. Rémunération du personnel électoral
23. Transfert de la ristourne éolienne du compte 59-11000 000 au compte 59-15900-000 au montant de 18 491 \$
24. Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020
25. Demande de Loisirs Thiboutot
26. Demande de monsieur Samuel Roussel
27. Demande d'appui à l'organisme Unis pour la Faune (UPF)
28. Lettre de madame Nancy Aubert
29. Lettre de monsieur Jean Ouellet
30. Lettre de madame Lisette Thomassin
31. Budget révisé 2020 et budget 2021 de l'OH du Kamouraska Est
32. Planification annuelle 2020-2021 SQ
33. Proposition de la firme ENVIRONOR
34. Correspondance
35. Période de questions
36. Demande de subvention au ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale 2021-2021 concernant des travaux sur la Route 230 (Égout pluvial)
37. Demande d'appui de monsieur Claude Thériault du 260 Route 230 (Dossier Canadien National)
38. Fabrication de chariots pour chaises en métal
39. Levée de l'assemblée

26-2021

Adoption du procès-verbal

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 12 janvier 2021.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement de les ratifier et de les adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de janvier 2021, et ce, telles que présentées.

Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 janvier 2021 a été déposé et remis aux membres du conseil.

27-2021

Approbation des comptes

Administration générale

Bell Mobilité	Service	114.32 \$
Canadien National	Signaux lumineux janvier	326,50 \$
Dén. Vincent Barbeau	Contrat édifices, citernes	4 165.00 \$
Hydro-Québec	Centre municipal	1 855.29 \$
	Lumières	401.88 \$
	Enseignes	88.94 \$
Bell Canada	Service	447.79 \$
Escadron 761	Don	50.00 \$
Trans. Pierre Dionne	Vers. 1 et 2 déneigement	22 414.38 \$
Bell Mobilité	Service 3 mois (eau potable)	265.09 \$
Hydro-Québec	Eaux usées	1 597.39 \$
Jean-François Boucher	Grand ménage bureaux	1 931.58 \$
Canadien National	Signaux lumineux février	326.50 \$
Capital assurance	Assurance collect.(2mois)	2 983.28 \$
Hydro-Québec	Lumières	401.36 \$
	Maison de la culture	2 180.51 \$
	Centre municipal	2 083.64 \$
PG Solutions	Contrat entretien	4 956.58 \$
Ville St-Pascal	Matières résiduelles nov.	7 146.16 \$
	Service incendie	4 587.84 \$
	Matières rés. décembre	7 489.64 \$
Produits Suncor	Essence	237.00 \$
Salaires	Janvier	20 699.24 \$
Agro Enviro-Lab	Analyse eau	164.41 \$
APLM	Adhésion 2021	100.00 \$
ADMQ	Renouvellement annuel	959.13 \$
Buro Plus	Fournitures bureau (2 mois)	374.06 \$
Caillouette & Associés	Lumières de rue	506.83 \$
Chem Action	Testeur PH, connecteur	745.39 \$
CRSBP	Cotisation 2021	4 824.81 \$
Électricité SR inc.	Ballast, tube centre	65.95 \$
FQM	Adhésion 2021	1 085.23 \$
Fonds inf. du terr.	Mutations	30.00 \$
Groupe Azimut	Abonnement Gonet	1 741.87 \$
Avantis coopérative	Peinture, bois, ballast	557.69 \$
Base 132	Journal janvier	125.32 \$
IDC	Honoraires	866.68 \$
Landry Raynald	Vitres	45,00 \$
MRC Kamouraska	Inspection régionale	4 637.00 \$
	Transport adapté	2 778.00 \$
Prod. Unique	Chlore	74.73 \$
Rues principales	Concept Côte de l'Église	827.82 \$
Salopette, l'Aventurier	Raquettes (Châteaux neige)	724.27 \$
Servilink Communication	Hébergement site	137.97 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	104.34 \$

Trans. Pierre Dionne 3^e versement déneigement 11 207.19 \$

Total 119 433.60 \$

Solde dans EOP : 106 765.54 \$

Solde dans EOP — Avantages 105 934.77 \$

Site d'enfouissement

Hydro-Québec Électricité 2 538.67 \$

Plomberie Pascal Dumais Pompes 7 329.66 \$

Hydro-Québec Électricité 146.57 \$

Total 10 014.90 \$

Solde dans EOP : 109 813.02 \$

Solde dans EOP — Avantages 105 093.85 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

28-2021 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'aucune réunion n'a eu lieu.

29-2021 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Frédéric Dionne, conseiller, informe le conseil des derniers développements.

30-2021 **Rapport financier 2020**

Monsieur Pascal Briand, comptable, donne lecture du rapport de vérification des livres de la municipalité pour l'année 2020 concernant l'administration et le Site d'enfouissement.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que :1) monsieur Pascal Briand, comptable, a répondu à toutes les questions concernant le rapport financier 2020.

2) Les rapports financiers soient acceptés et déposés aux archives.

3) monsieur le maire informe les membres du conseil qu'une copie du rapport financier 2020 du Site d'enfouissement sera remise aux maires lors de la prochaine séance à la MRC de Kamouraska.

31-2021 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 13 158 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de : monsieur Roland Lévesque

Résolu unanimement et adopté que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

32-2021 **Demande d'accès à l'information (Madame Nancy Boisvert)**

Le directeur général informe les membres du conseil de la demande d'accès à l'information de madame Nancy Aubert concernant des copies de factures de décembre 2017, 2018 2019 et 2020 pour le compteur numéro G9SJ-3658933 qui est situé sur le garage au Lieu d'enfouissement sanitaire.

La demande a été traitée et les documents transmis à madame Aubert.

33-2021 **Proposition d'achat d'un terrain dans la zone industrielle (Transport en vrac Saint-Denis)**

Pour faire suite à la lecture de la demande d'achat d'un terrain dans la zone industrielle de « Transport en vrac Saint-Denis ».

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Résolu unanimement que : 1- le conseil avise « Transport en vrac Saint-Denis » que la municipalité va faire évaluer le coût pour desservir ce terrain en aqueduc, égouts et électricité. Ce projet étant à l'étude, la municipalité ne peut prévoir précisément la date de sa réalisation pour le moment.

2- les membres du conseil sont à évaluer le prix de 0.05 \$/pied carré proposé anciennement sans les services pour le réactualiser au prix d'aujourd'hui.

34-2021 **Dossier de monsieur Richard D'Anjou (Exclusion)**

Le directeur général fait la lecture du dernier courriel reçu de la CPTAQ concernant le dossier d'exclusion.

Ce courriel a été transmis à monsieur Gilles Plourde, inspecteur régional, pour qu'il y ait un suivi dans ce dossier.

35-2021 **Analyse de vulnérabilité de l'eau – Demande de report de la date au MELCC**

Considérant que la crise actuelle a apporté son lot d'inconvénients et que notre firme n'a pu effectuer les relevés et les analyses de terrains de façon systématique et en suivi du courriel du 9 février 2021 que la municipalité vous a transmis.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et unanimement résolu que: la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri vous demande de prolonger le délai de remise finale du dernier livrable, jusqu'au 1^{er} juillet 2021.

36-2021 **Facturation de la firme Envireau puits (Analyse de vulnérabilité)**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent de payer la facture au montant de 3 420.56 \$ taxes incluses, en lien avec les deux visites d'avant les Fêtes pour la réalisation du suivi des niveaux d'eau dans les puits municipaux et privés.

37-2021 **Dossier de monsieur Gilles Michaud**

Le directeur général informe les membres du conseil des démarches qui ont été faites concernant la demande de monsieur Gilles Michaud au sujet de l'eau qui alimente sa résidence.

N'ayant reçu aucune réponse suite à la lettre lui demandant ses disponibilités pour faire des analyses d'eau à sa résidence, la municipalité n'a pu aller de l'avant dans ce dossier.

38-2021 **Plainte d'un contribuable à la Santé publique (Eau potable)**

Considérant qu'en 2019 une plainte avait été faite au ministère de l'Environnement et que celui-ci avait répondu :

« Nous avons procédé à la vérification des résultats d'analyse de l'eau potable de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri pour l'année en cours et aucune non-conformité aux normes de qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau n'a été détectée. Enfin, à titre informatif, une inspection a été réalisée par une inspectrice de notre ministère le 6 mai 2019 et aucune non-conformité n'a été constatée à ce moment ».

Considérant qu'une plainte en février 2021 a été faite à la Santé publique et que celle-ci a répondu ce qui suit à la municipalité :

« Merci de nous avoir transmis les portraits de la qualité de l'eau potable des années 2019-2020. Selon ces portraits, les paramètres réglementés par le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) sont conformes ».

Considérant que la municipalité a reçu un appel téléphonique du ministère de l'Environnement et de la Santé publique en rapport avec la plainte reçue en février 2021 concernant la qualité de l'eau potable distribuée dans notre municipalité;

Considérant que suite à des discussions avec les fonctionnaires de ces organismes;

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la municipalité mandate monsieur Jérôme Drapeau, responsable de l'eau potable à Kamouraska pour effectuer des prélèvements d'eau chez le plaignant. Suite à la réponse du ministère de la Santé publique nous donnant l'adresse du plaignant, monsieur Drapeau ira effectuer les prélèvements.

39-2021 **Personne désignée au niveau local en matière de gestion des cours d'eau**

Considérant que selon la Politique de gestion des cours d'eau adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

Considérant que selon l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

Considérant que les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence.

En conséquence,

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Et résolu unanimement :**

QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri demande à la MRC de Kamouraska de nommer monsieur Marc Anctil comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcles et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

40-2021

Prix fin d'année Collège Sainte-Anne

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que: les membres du conseil accordent un montant de 100 \$ pour les prix de fin d'année au Collège de Sainte-Anne.

41-2021

Membership Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que: les membres du conseil acceptent de renouveler la carte de membership au montant de 75 \$.

42-2021

Dossier de monsieur Jean-Guy Gallant

Le directeur général dépose les lettres du CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) de monsieur Pierre Leclerc, madame Judith Bérubé et monsieur Marc Anctil, que ces personnes ont reçus suite à une intervention policière dans le dossier 287-210113-003 en rapport avec monsieur Jean-Guy Gallant.

43-2021

Liste de préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire

Considérant qu'en vertu des articles 1022 et 1024 du Code municipal, le secrétaire-trésorier doit dresser la liste des arriérés de taxes;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes à recevoir en date du 16 février 2021;

Considérant que les membres du conseil demandent au secrétaire-trésorier de transmettre tous les comptes dus à la Commission scolaire;

Considérant que le secrétaire-trésorier informe les membres du conseil de la nouvelle procédure instaurée par la MRC de Kamouraska avant de transmettre les comptes à celle-ci :

VOIR TABLEAU EN ANNEXE transmis à la Commission scolaire

1^{re} semaine de février : Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire.

2^e semaine de février : À partir de la liste préliminaire; chercher au registre foncier les derniers titres de propriété.

3^e semaine de février : Avis par courrier recommandé aux propriétaires figurant sur la liste que son immeuble est susceptible d'être vendu pour non-paiement des taxes, sauf les numéros de matricule suivants :

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : le conseil autorise le secrétaire-trésorier à transmettre toute la liste des comptes à la Commission scolaire.

44-2021

Demande du Club des 50 ans et plus (îlot)

Considérant que le Club des 50 ans et plus a reçu un montant pour l'achat de matériel et dans ce montant il avait été prévu l'acquisition d'un îlot.

Considérant que les sommes disponibles sont de 1 400 \$ et que la soumission est de 1 687.86 \$. Le Club des 50 ans et plus demande à la municipalité la possibilité de défrayer le solde restant.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que: la municipalité accepte de défrayer le solde restant de 287.86 \$ qui sera remis au Club des 50 ans et plus.

45-2021

Rémunération du personnel électoral

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que: le tarif de rémunération du personnel électoral payable lors d'élections et de référendums municipaux soit majoré de 16 % comparativement à celui de 2017.

46-2021

Transfert de la ristourne éolienne du compte 59-11000 000 au compte 59-15900-000 au montant de 18 491 \$

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que: le conseil autorise le directeur général à transférer le montant de 18 491 \$ du compte 59-11000 000 au compte 59-15900-000.

47-2021

Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020

Considérant que selon l'article 53 du règlement sur la qualité de l'eau, « le responsable d'un système de distribution doit au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année qui précède. »

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : le conseil accepte le dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020 qui respecte en tout point les paramètres du règlement sur la qualité de l'eau potable.

48-2021

Demande du Comité des loisirs Thiboutot inc.

Le directeur général fait la lecture de la lettre du comité des loisirs Thiboutot inc., datée du 12 février 2021 concernant la reprise de la mission et des biens du Comité des loisirs Thiboutot inc..

Après discussion les membres du conseil ont pris la décision suivante.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que: 1) le conseil demande au directeur général de communiquer avec la notaire de la municipalité pour savoir les modalités concernant une reprise de la mission et des biens du Comité des loisirs Thiboutot inc.

2) Le conseil demande au Comité des loisirs Thiboutot inc. de lui transmettre des renseignements supplémentaires avant de prendre une décision.

49-2021

Demande de monsieur Samuel Roussel

Pour faire suite à la lecture de la lettre de monsieur Samuel Roussel, les membres du conseil mandatent monsieur Roland Lévesque, conseiller, pour aller rencontrer monsieur Roussel.

50-2021

Demande d'appui à l'organisme Unis pour la Faune (UPF)

Considérant que la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

Considérant que l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (**ravage**) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

Considérant qu'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers, le maintien d'habitats de qualité, la prédation, et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle/femelle;

Considérant que certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie;

Considérant que selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170 000 en 2007 à 130 000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

Considérant qu'un des sondages réalisés par le ministère des la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures

réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache RTLB);

Considérant que les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

Considérant que le ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR TOUS CES MOTIFS,

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement des membres présents:**

Que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri appuie l'organisme Unis pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur tout le territoire Québécois;

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agro forestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

51-2021

Lettres de madame Nancy Boisvert, madame Lisette Thomassin et monsieur Jean-Ouellet (Eau potable)

Pour faire suite à la lecture des lettres des personnes nommées ci-dessus.

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que :** le conseil autorise le responsable de l'eau potable à se rendre dans les résidences des personnes mentionnées ci-dessus pour faire des prélèvements de l'eau en lien avec le règlement sur la qualité de l'eau potable.

Il sera accompagné de monsieur Gaston Roy, conseiller.

52-2021

Budget révisé 2020 et budget 2021 de l'OH du Kamouraska Est

Pour faire suite aux explications.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : 1) le conseil accepte le budget révisé du 3 décembre 2020 ainsi que le budget initial pour l'année 2021.

2) Concernant l'entretien du terrain (4 saisons) le conseil demande au directeur général de vérifier le nombre d'heures que notre employé effectue durant une année.

53-2021 **Planification annuelle 2020-2021 de la SQ**

Le directeur général dépose le document concernant la planification annuelle 2021-2022 (Liste des priorités locales).

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire le dépôt de ses priorités.

54-2021 **Proposition de la firme ENVIRONOR**

Remis pour étude

55-2021 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Spécifications techniques – Géopolymère projeté pour les conduites d'eaux pluviales ou usées

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

56-2021 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

57-2021 **Demande de subvention au Ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale 2021-2024 - concernant des travaux au Route 230 (Égout pluvial)**

Considérant que des travaux seront nécessaires pour réparer le tuyau qui se trouve près de la résidence du 164 Route 230.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement : le conseil retienne les services de la firme Guillaume Bouchard Services, ceci dans le but de déposer une demande de subvention pour effectuer ces travaux.

58-2021 **Demande d'appui de monsieur Claude Thériault du 260 Route 230 (Dossier Canadien National)**

Considérant que monsieur Claude Thériault doit effectuer des travaux au millage 32,53 de la subdivision de Montmagny dans la paroisse de St-Philippe-de-Néri;

Considérant que monsieur Thériault désire effectuer un forage afin de changer son tuyau d'eau potable qui passe sous la voie ferrée qui alimente son entreprise bovine, sa résidence ainsi que celle de son voisin;

Considérant que ledit tuyau pourrait endommager la voie ferrée s'il n'est pas remplacé et que monsieur Thériault veut éviter de manquer d'eau cet été;

Considérant qu'à de nombreuses occasions monsieur Thériault a essayé, depuis quelques années, de communiquer avec les personnes du Canadien National et cela sans résultat.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri appuie la demande de monsieur Claude Thériault auprès du Canadien National et demande à ceux-ci de prendre ce dossier le plus rapidement pour éviter des inconvénients à monsieur Thériault

59-2021

Fabrication de chariots pour chaises en métal

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : le conseil autorise monsieur Gaston Roy, conseiller, à faire la demande de fabrication de chariots pour le transport de chaises.

60-2021

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 21 h 50.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.